

## Vivadour inaugure le Chai Sobre, centre de désalcoolisation de vins



Vivadour inaugure le Chai Sobre, centre de désalcoolisation de vins

**Face à un marché du vin en pleine mutation, la coopérative Vivadour investit dans l'innovation avec le lancement du Chai Sobre, un centre de services dédié à la désalcoolisation, inauguré vendredi 20 juin 2025 à Vic-Fezensac.**

### Une inauguration placée sous le signe de l'innovation

Le vendredi 20 juin 2025, le groupe coopératif Vivadour a officiellement lancé le Chai Sobre, un centre de prestations de services entièrement dédié à la désalcoolisation de vins. L'événement s'est tenu en présence de nombreux élus et partenaires : Nathalie Duclouvel-Pame, sous-préfète de Condom, le député David Taupiac, des représentants parlementaires, des conseillers départementaux, ainsi que Barbara Neto, maire de Vic-Fezensac.

Le Chai Sobre symbolise l'entrée de Vivadour dans le marché en plein essor des vins sans ou à faible teneur en alcool (No Low).

### Une réponse concrète aux nouvelles attentes des consommateurs



### Des équipements de pointe et une expertise reconnue

L'investissement global s'élève à 1,2 million d'euros, avec une participation de l'État à hauteur de 7,8 %, signe du soutien public aux transitions dans la filière viticole.

### Une mobilisation collective saluée

Au fil des prises de parole, les intervenants ont salué un projet structurant, à la croisée de l'innovation, du développement local et de la fidélité aux racines agricoles du territoire.



**Barbara Neto, maire de Vic-Fezensac**, a ouvert la cérémonie en soulignant avec humour le paradoxe d'un chai « sobre » en terre d'Armagnac. Elle s'est réjouie de voir renaître une activité innovante sur un site mis en sommeil, marquant un renouveau pour un territoire confronté à des difficultés économiques ces dernières années.



**Serge Tintané, Président en charge du Pôle Viticole de Vivadour**, a rappelé l'ampleur des mutations à l'œuvre dans le secteur viticole et l'importance d'anticiper ces évolutions. Il a souligné le potentiel des vins blancs de Gascogne pour le marché du No Low, notamment via le partenariat stratégique avec la marque Modérato, initié dès 2023.



**Pascal Dupeyron, Directeur du pôle viticole, vins & spiritueux**, a quant à lui mis en lumière l'absence en France d'un outil de désalcoolisation pensé comme un centre de services indépendant, et la réponse que constitue le Chai Sobre face à cet enjeu.



**Romain Laher, manager opérationnel Chai Sobre**, a présenté les aspects techniques du procédé, préalable à la visite de l'installation au cours de laquelle il a détaillé le fonctionnement de la machine de désalcoolisation et les étapes permettant de garantir la qualité du produit fini.



**Florent Estebenet, Président du groupe coopératif Vivadour**, a insisté sur le caractère coopératif et innovant du projet, fidèle aux valeurs du groupe, au service de ses adhérents et des marchés de demain.



**David Taupiac, député**, a insisté sur le contexte difficile pour les viticulteurs. La baisse de consommation et les impacts du climat exigent des réponses concrètes. Le Chai Sobre arrive à point nommé et montre la capacité de la coopérative à innover et à fédérer. Il a exprimé son soutien à une démarche pragmatique et tournée vers l'avenir.



**Nathalie Duclovel-Pame, sous-préfète de Condom**, a salué une initiative alignée avec les nouveaux modes de consommation. Elle a rappelé la participation de l'État au financement à hauteur de **7,8 %**, témoignant d'un soutien actif aux transitions du secteur.



Après les prises de parole, le ruban a été coupé.



Une visite du chai a ensuite été proposée par Romain Laer avant la dégustation des vins.

### **Une ambition forte pour le futur**

Le Chai Sobre a pour ambition de devenir un acteur de référence du No Low en France. Grâce à ses équipements performants et son approche sur mesure, il permettra aux producteurs, coopérateurs ou clients externes, de créer des vins désalcoolisés fidèles à leur identité. Ce projet renforce la capacité d'innovation de Vivadour tout en défendant les revenus des viticulteurs.

